CCI HAUTS-DE-SEINE
PARIS ILE-DE-FRANCE

Président

GRAND PARIS SEINE OUEST
- 6 MAI 2025

Monsieur Jean-Jacques GUILLET
Vice-Président de GPSO chargé de l'équilibre social de l'habitat, de l'aménagement de l'espace, des opérations d'aménagement, et du règlement de publicité
Maire de Chaville
EPT GRAND PARIS SEINE OUEST
9 route de Vaugirard,
92196 MEUDON CEDEX

Courbevoie, le 30 avril 2025

BF/RB/03-25
Contact : M. BENOIST
06 99 13 16 67 – rbenoist@cci-paris-idf.fr

Objet : Avis sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLUi de GPSO

Monsieur le Vice-Président,

Dans le cadre de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'EPT Grand Paris Seine Ouest, vous avez sollicité pour avis la Chambre du commerce et d'industrie départementale des Hauts-de-Seine, et je vous en remercie.

Le présent projet de modification simplifiée n°1 a pour principal *objectif de corriger des erreurs matérielles repérées après l'approbation du PLUi,* parmi lesquelles *:*

- *Des erreurs rédactionnelles ou cartographiques* comme une erreur pour un linéaire de préservation de l'activité commerciale à Chaville, une erreur de règle d'implantation pour un sous-secteur à Meudon, ou encore des modalités de calcul de la hauteur en zone U3 à Chaville, Meudon, Sèvres, et Ville d'Avray.
- *Reprise de la rédaction de la règle alternative pour les constructions existantes ne respectant pas les règles d'implantation du PLUi.*

Au vu de la nature des évolutions apportées, la CCI Hauts-de-Seine n'a aucune remarque particulière à formuler, et émet un ***avis favorable*** sur le présent projet de modification simplifiée du PLUi de Grand Paris Seine Ouest.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de ma considération distinguée.

Benoît FEYTIT

Chambre de commerce et d'industrie départementale des Hauts-de-Seine
Cœur Défense Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle
92931 Paris La Défense Cedex